

Crédit à l'intérêt hypothécaire

démographique, une hausse importante dans le domaine de la construction des logements unifamiliaux, où on a eu une moyenne de 235,000 unités par année, pour les 10 dernières années. Mais qu'à cause du phénomène démographique de ralentissement dans ce domaine, nous pouvons nous attendre à une diminution de la demande de nouvelles constructions pour les années à venir. Donc, le bill C-20, monsieur le président, n'est pas là pour répondre dans les années à venir aux nouveaux besoins, mais pour répondre à des besoins qui existaient probablement seulement dans les sondages du parti progressiste conservateur lors des élections.

J'aimerais également rappeler au gouvernement qui présente cette loi, que celle-ci devra servir les objectifs et les intérêts de tous les Canadiens, et non pas seulement d'une seule portion de Canadiens qui, selon notre collègue, touchaient un revenu élevé. Mais je ne crois pas qu'il ne s'agisse que des personnes à revenu élevé. Il s'agit surtout d'une catégorie de citoyens qui paient des impôts, certes, mais d'autres personnes qui paient également des impôts n'auront pas droit à l'aide au logement. Donc, nous prétendons, de ce côté-ci de la Chambre, que tous les citoyens qui paient des impôts, et non pas seulement une catégorie de particuliers, ont également droit à une aide dans le domaine du logement. Je rappellerai d'ailleurs à ce sujet les propos du *Toronto Real Estate Board*, qui, dans son rapport, disait ceci, dans une recommandation qu'on peut lire à la page 38, et je cite:

[Traduction]

Comme on s'est rendu compte que toute subvention à un groupe est toujours versée aux dépens d'un autre dans l'administration d'un programme d'habitation, le gouvernement devrait veiller à répartir équitablement l'assistance à tous les Canadiens et non seulement à ceux qui sont organisés de façon à profiter des programmes courants.

La Chambre d'immeuble de Toronto est probablement composée de personnes que les députés d'en face connaissent. Dans la partie II de ce document, à la page 38, on trouve le passage suivant:

Les Canadiens sont en général bien logés.

Je pense vous l'avoir prouvé en vous citant certaines données statistiques. Et voici la suite de ce passage:

Le nombre global de nouveaux logements requis a subi une diminution générale.

Voici la recommandation de la Chambre d'immeuble de Toronto:

Les gouvernements devraient abandonner l'idée qu'ils doivent stimuler la construction résidentielle pour relancer l'économie.

[Français]

Je pense, monsieur le président, que ce ne sont pas des propos qui proviennent uniquement du parti libéral, mais d'un groupe responsable, lequel intitulait son étude *How to Build Canada Better*. Je pense que ce sont des spécialistes qui nous font des recommandations et que, comme citoyenne et représentante d'une circonscription, je me dois quand même de prendre en considération les avis de spécialistes, et non pas seulement me fier à des promesses électorales, avant de prendre une décision qui engagera des sommes aussi considérables.

Ce que j'aimerais souligner dans le caractère absolument inique de cette loi, c'est qu'elle favorisera seulement un groupe au détriment d'une minorité moins bien organisée, d'une minorité qui n'a pas voix au chapitre mais qui, par contre, retrouve ses préoccupations dans le rapport du *Toronto Real Estate Board*.

[M^{me} Hervieux-Payette.]

Je n'ai pas, monsieur le président, à rappeler que les ministériels étaient les premiers à crier que nous avions un déficit énorme, et ces mêmes gens voudraient ajouter au déficit 2 ou 3 milliards de dollars supplémentaires en dépenses. Je pense que les citoyens canadiens sont assez responsables et ont assez de maturité, monsieur le président, pour ne pas croire que lorsqu'on fera une dépense additionnelle de 3 milliards de dollars ils n'en recevront pas la facture. Toutefois je ferai remarquer que cette dernière sera payée par tous, mais que seul un petit groupe en bénéficiera.

Une voix: Cela est vrai!

Mme Hervieux-Payette: Le très honorable premier ministre (M. Clark), en répondant à la question que je posais à la Chambre au début de la semaine, disait ce qui suit:

Monsieur l'Orateur, comme je viens de le dire, nous sommes disposés à considérer les amendements sérieux à notre projet de loi, mais nous espérons qu'il y aura une détermination chez les partis d'opposition visant à encourager toute la célérité possible, afin que les Canadiens puissent bénéficier de notre programme de crédits d'impôt l'année prochaine.

Monsieur le président, les statistiques nous montrent qu'une propriété qui coûtait \$50,000 au mois de mai, en coûte maintenant \$7,800 de plus. La personne qui l'occupe recevra actuellement \$375 de bénéfice dudit programme, alors qu'elle aura à payer un loyer accru d'environ \$1,500, et là-dessus, monsieur le président, je me fie au ministre des Finances (M. Crosbie) pour calculer le coût exact additionnel du taux d'intérêt accru. Alors je dis qu'il n'est pas nécessaire d'adopter de toute urgence une pareille loi sans en étudier avec sérieux, comme l'a dit le très honorable premier ministre, toutes les modalités, afin de s'assurer que tous les Canadiens retirent des bénéfices dans le domaine de l'habitation.

Qu'on me permette de citer quelques statistiques concernant justement ces bénéficiaires et ceux qui en profiteront. Je rappellerai à la Chambre que 46 p. 100 des citoyens au Canada qui possèdent une maison n'ont pas d'hypothèque et toucheront par conséquent la modique somme de \$65 environ. Sur les 4,800,000 autres propriétaires au Canada, 2.2 millions n'ont pas d'hypothèque. Alors si nous ajoutons ces 2.2 millions aux 3.2 millions de locataires du Canada, nous avons un total de 5.4 millions de ménages canadiens sur 7.9 millions qui ne bénéficieront d'aucune réduction et d'aucune aide dans le domaine de l'habitation. Je pense que si le premier ministre est sérieux comme il dit qu'il veut que nous le soyons, il va sûrement considérer les amendements que le parti libéral entend proposer pour aider tous les citoyens et tous les ménages canadiens dans le domaine de l'habitation, parce que ces citoyens-là ne se contenteront pas des 150 ou des 155 millions que mon collègue mentionnait tantôt, alors que 3 milliards sont en jeu.

● (1640)

D'ailleurs je cite le ministre des Finances qui disait que 3.8 millions de ménages profiteraient de cette loi, alors que tous les chiffres de Statistique Canada démontrent qu'il s'agit simplement de 2.6 millions. Je crois que le ministre aurait intérêt à réviser ses calculs, puisqu'il existe une différence de 1.2 million de ménages dans cette étude. Si ces études sont faites à partir de 3.8 millions, je pense, qu'à l'heure actuelle, les bénéfices que tout le monde escompte iront encore à un nombre plus restreint de ménages que celui que le ministre nous laisse prévoir.